

# CIV - Cellule de l'innovation et de la valorisation

---

## SES MISSIONS

**Valoriser les résultats et les projets innovants issus de la recherche médicale et du soin en lien avec la Société d'Accélération de Transfert de Technologies "Ouest Valorisation" (SATT Ouest Valorisation)**

Détecter les projets innovants

Cibler les modalités de protection des projets innovants par les droits de la propriété intellectuelle : préparation des déclarations d'invention, dépôts de brevets, marques et logiciels, droit d'auteur et droit des producteurs de bases de données ;

Accompagner la phase de maturation des projets innovants et son financement : aide au montage du projet, gestion du financement, étude d'opportunité/de marché, etc.;

Accompagner la phase de transfert : négociation des règlements de copropriété et des contrats de licence ;

Instruire les aspects juridiques et financiers liés au portefeuille de titres de propriété intellectuelle : droits et intéressements des inventeurs, gestion des revenus de licence ;

Accompagner les projets de création d'entreprise ;

Participer à l'animation et à la coordination des actions de formation/sensibilisation à la valorisation des résultats de la recherche, en lien avec les instances et partenaires du site : Université d'Angers, Comité Local de Valorisation, SATT Ouest Valorisation, pôles de compétitivité, technopôles et incubateurs, collectivités territoriales, etc.

### **Renforcer et formaliser les partenariats de recherche**

Préparer et conduire des négociations avec des partenaires publics et privés ;

Rédiger des contrats spécifiques aux activités de recherche : accords de confidentialité, contrats de prestation, de collaboration de recherche avec ou sans mise à disposition de médicament ou de dispositifs médicaux ou d'échantillons biologiques, accords cadre, contrats de consultance, accords de mise à disposition d'échantillons biologiques humains, accords de consortium, etc.).

### **Contribuer au respect du droit applicable à la recherche médicale et aux partenariats de recherche**

Proposer une expertise juridique sur l'évolution légale et réglementaire du droit de la recherche médicale réalisée sur l'homme, les prélèvements biologiques et les données ;

Présenter les procédures que le CHU est tenu d'appliquer, découlant de nouvelles dispositions législatives et réglementaires en matière de recherche : notes de synthèse et fiches explicatives à destination de la DRCI et des médecins ;

Assurer un rôle de conseil auprès des différents responsables des cellules de la DRCI sur des questions juridiques liées aux activités de recherche et à ses acteurs ;

Assurer la gestion des précontentieux et sécuriser les partenariats de recherche du CHU.

## Aider au montage de projets

Assurer une veille sur les appels à projets et les financements de la recherche ;

Participer à la rédaction de dossiers de financement de la maturation des projets innovants (FEDER, ANR, MPIA, INCa, Région Pays de la Loire, EUREKA, etc...) ;

Accompagner la phase de pré-contractualisation spécifique aux appels à projets (précontrats/lettres d'engagements)

## Contacts et renseignements

Léontina Boulay

Responsable de la CIV du CHU d'Angers

tél : 02 41 35 59 55

[LeBoulay@chu-angers.fr](mailto:LeBoulay@chu-angers.fr)

Frédéric Blazek - Juriste

tél : 02 41 35 64 10

[frederic.blazek@chu-angers.fr](mailto:frederic.blazek@chu-angers.fr)

[Réseau valorisation du GIRCI - Grand Ouest](#)

<https://www.chu-angers.fr/recherche-et-innovation-en-sante/soutien-a-la-recherche/civ-cellule-de-l-innovation-et-de-la-valorisation-5>